Image not found or type unknown

Bonus a vie ? oui,mais....

Par **BUR 65**, le **09/06/2015** à **18:48**

assuré chez Maaf, ayant eu un sinistre camping car, la Maaf veut m'appliquer un malus sous prétexte que mon véhicule est assuré chez eux depuis moins de trois ans, alors que mes autres véhicules assurés chez eux, là, j'ai le bonus a vie.En ont ils le droit ? je précise que j'ai 50% de bonus depuis des années,mais eux jouent sur le fait que mon camping car est un véhicule supplémentaire que je possède depuis deux ans. Ces "règles"de bonus s'appliquent et se font sur le conducteur ou sur le véhicule ? au premier sinistre, n'a t'on pas au pire qu'un gel de bonus et pas de suite un malus qu'en on est a 50% de bonus ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés